



DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

2023 DAE 148 - Budget Participatif – Conventions, subventions de fonctionnement (204 000 euros) et d'investissement (395 000 euros) en faveur de l'économie circulaire

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Depuis plus de dix ans, Paris s'efforce de mettre en place un écosystème favorable à la création d'activité à impact social et écologique et au changement d'échelle de ces projets économiques. Ils constituent un maillon stratégique de la transition écologique et solidaire, indispensable à l'émergence d'une société sobre, durable, respectueuse des générations futures. C'est en particulier le cas des acteurs de l'économie circulaire, qui développent, avec le soutien de la Ville, des modèles souvent innovants, moins gourmands en ressources et créateurs d'emplois non délocalisables.

Parce que, notamment, ces modèles contribuent à la réduction des déchets (via l'allongement de la durée de vie des matières et produits déjà en circulation) et permettent la préservation de savoir-faire et compétences indispensables à la résilience, leurs vertus ont convaincu nombre de Parisiennes et de Parisiens. Ils se sont notamment directement mobilisés en faveur de l'économie circulaire à travers leurs votes au Budget Participatif, année après année. Les projets « Tou's'récup' » et « Refabriquons à Paris, quand le réemploi recrée de l'emploi » ont ainsi déjà permis depuis de soutenir près d'une soixantaine de projets d'acteurs parisiens de l'économie circulaire.

Le présent projet de délibération vise à soutenir dix structures de l'économie circulaire.

Activ'18 (18e), première Entreprise à But d'Emploi (EBE) du 18e arrondissement, troisième territoire parisien habilité territoire zéro chômeur de longue durée, est implantée depuis décembre 2022, au 10 rue Tristan Tzara. Elle y développe différentes activités déployées dans le territoire de la Chapelle Nord, dont une friperie solidaire et un service de médiation sociale auprès des seniors du quartier Charles Hermite. Comptant 18 personnes salariées, Activ'18 prévoit d'embaucher 60 habitants de plus d'ici 2025, et développe, pour ce faire, de nouveaux projets. Le projet « la Bricole » est un projet d'atelier de bricolage solidaire et de production de petites séries ou d'objets utilisant des matériaux issus du réemploi (tote bag, petit mobilier, etc.). L'EBE prévoit son implantation, dès septembre 2023, au sein de La Station - Gare des Mines, jusqu'à fin 2025 a minima, et

travaille à son implantation dans le futur projet de rénovation urbaine de la porte d'Aubervilliers. Au sein d'un pavillon de 150 m² et de quatre conteneurs annexes, la Bricole proposera également des prestations de réparation d'objets, des repair cafés, des actions de sensibilisation au bricolage récup' et des ateliers tournés vers la création artisanale et artistique (plus de 70 ateliers/an). Enfin, elle ouvrira un atelier de bricolage partagé. Activ'18 prévoit la création de cinq équivalents temps plein dès 2023, puis sept supplémentaires l'année suivante.

Elle sollicite le soutien de la Ville pour l'acquisition, le montage, l'aménagement, sous format chantier-école, et enfin l'équipement, du pavillon et des conteneurs. Considérant l'intérêt de ce projet, au regard des politiques de la Ville en faveur de l'emploi dans les quartiers prioritaires, et son engagement en faveur de la prévention des déchets et de l'économie circulaire, je vous propose de m'autoriser à signer la convention jointe en annexe, qui prévoit l'attribution d'une subvention d'investissement de 35 000 euros, sur ce projet d'un montant global de 108 000 euros, au titre du projet « Re-fabriquons à Paris, quand le réemploi recrée de l'emploi », lauréat de l'édition 2017 du budget participatif parisien.

L'association **Ecodair** (18e), créée en 2003, est une structure spécialisée dans la collecte, le reconditionnement, la vente sous garantie et la maintenance de matériel informatique, reconnue entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS). Pour mettre en œuvre ces différentes activités, Ecodair est agréée entreprise adaptée (EA), établissement et service d'aide par le travail (ESAT) et entreprise d'insertion (EI) à Paris. A Paris, son antenne principale, Ecodair est installée au sein de CAP18, hôtel industriel de la Porte d'Aubervilliers, où elle emploie 124 salariés, dont 74 en situation de handicap ou en insertion. En 2022, elle a traité plus de 40 000 équipements informatiques (242 tonnes), ce qui lui a permis de reconditionner et remettre en circulation plus de 8000 pièces à Paris dont presque 6000 ordinateurs. Pour poursuivre l'effort de changement d'échelle, déjà soutenu par la Ville en 2022, et dans l'optique d'atteindre les 15 000 appareils reconditionnés et de permettre la création de 25 nouveaux emplois dont 13 permanents et neuf en insertion à Paris, d'ici 2027, Ecodair a prévu un plan d'investissement en plusieurs axes :

- acquisition et déploiement d'un ERP intégré pour piloter et optimiser tous les plans de l'activité ;
- installation d'une nouvelle ligne de production à Saclay qui fournira à 100% l'entreprise adaptée parisienne - production de 4000 portables supplémentaires par an ;
- obtention des certifications ISO 9001 et ISO 14001 ;
- sécurisation des sites de Paris et Saclay pour prévenir les vols et sécuriser les matériels ;
- installation de bornes de recharge pour véhicules électriques afin d'optimiser les collectes.

L'ensemble de ces investissements a été chiffré par la structure à 491 264 euros. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques de la Ville de Paris en faveur de l'économie circulaire et de l'insertion des personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap, je vous propose de m'autoriser à signer la convention ci-jointe qui prévoit d'attribuer à cette association une subvention d'investissement de 220 000 euros, au titre du projet « Re-fabriquons à Paris, quand le réemploi recrée de l'emploi » lauréat de l'édition 2017 du Budget Participatif Parisien.

L'association **École de la transition écologique**, ou **ÊTRE** (13e), créée en 2018, a pour objet de développer la formation aux métiers de la transition écologique, en particulier pour les jeunes en situation de décrochage scolaire. L'école développe plusieurs dispositifs de formation permettant à des jeunes décrocheurs (via la Mission Locale et la Mission de lutte contre le décrochage scolaire) mais également des jeunes en questionnement (via les universités) de découvrir les métiers de la transition écologique : énergies renouvelables, mobilité urbaine, économie circulaire, agriculture urbaine, écoconstruction, etc. Ils expérimentent ces métiers lors d'ateliers manuels et des rencontres avec des partenaires : associations, entreprises de l'ESS, grands groupes, artisans. Les jeunes apprenants acquièrent ainsi des compétences techniques et relationnelles valorisables dans la suite de leur parcours. Ce parcours proposé par ÊTRE permet à ses bénéficiaires de retrouver confiance en eux et d'amorcer un retour vers la formation et l'emploi, leur ouvrant des perspectives chargées de sens, dans un cadre bienveillant. ÊTRE sollicite le soutien financier de la Ville de Paris pour l'organisation de cinq journées découvertes et trois chantiers participatifs d'une semaine (80 jeunes touchés par ces événements). Ces deux formats ont vocation à être des portes d'entrée pour des formations pré-qualifiantes plus longues. ÊTRE affichait un taux de sorties de 71 % vers l'emploi ou une formation en 2021, sur une promotion de 35 jeunes. Elle sollicite également le soutien de la Ville pour acquérir du matériel informatique, téléphonique et audiovisuel pour ses équipes permanentes et salles de classe, pour un coût de 5900€. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de la transition écologique, je vous propose de m'autoriser à signer la convention en annexe qui prévoit d'accorder une subvention d'investissement de 5000 euros au titre du projet « Du matos' pour les assoc' ! » lauréat de l'édition 2023 du budget participatif du 14e arrondissement et une subvention de fonctionnement de 15 000 euros, pour l'exercice 2023.

Envie Trappes (Trappes, Yvelines) est une association créée en 2011, conventionnée Entreprise d'Insertion, spécialisée dans la réutilisation et le réemploi de gros équipements électroménagers, qu'elle revend, sous garantie pendant deux ans, environ 50% moins cher que le neuf. Pour faire face à la forte demande parisienne, la structure se fixe pour double objectif d'améliorer la performance opérationnelle de son atelier de Trappes et de créer un second atelier de reconditionnement dans Paris ou en proche couronne. Avec ce projet, elle prévoit de doubler le nombre d'appareils qu'elle met sur le marché francilien pour atteindre les 8 000 appareils par an et 2,8 millions de chiffre d'affaires en 2025 (contre 1,6 million à ce jour). Ce nouvel atelier permettrait la création de 19 emplois dont 15 en insertion.

Projet connexe, Envie Trappes lance une nouvelle offre de maintenance préventive à domicile à destination des Parisiens. Une première expérimentation lancée dans le 12e au sein de bâtiments Elogie-Siemp devrait lui servir de pilote sur 200 logements, fin 2023/début 2024, avant d'essayer auprès d'autres bailleurs et des particuliers. La structure prévoit plus de 1 000 pannes d'appareils évitées chaque année et la création de quatre postes en insertion d'ici 2024.

La Ville de Paris est sollicitée, d'une part, pour co-financer un poste de responsable d'exploitation qui permettra au directeur de se consacrer aux projets de développement et, d'autre part, pour soutenir l'ingénierie renforcée nécessaire à la mise en œuvre du nouveau service et de ses outils de mesure d'impacts. Considérant l'intérêt de ces projets au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire et de l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, je

vous propose de m'autoriser à signer la convention jointe en annexe, qui prévoit l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 85 000 euros, pour l'exercice 2023.

Espero France, association créée en 2016, domiciliée dans le 8e arrondissement et implantée dans les Hauts-de-Seine (Antony), est une association dédiée à l'insertion socio-professionnelle des réfugiés et demandeurs d'asile. Proposant initialement des parcours dans le domaine de l'apiculture et du maraichage, l'association a développé en 2021 une activité supplémentaire en couture à partir de stock dormant de tissus et cuirs donnés par des partenaires du luxe et du haut de gamme. L'activité se compose à la fois d'un studio de création et d'un atelier de production textile pour une conception-production en interne de collections textiles, de commandes spéciales et de pièces uniques pour la mode, les arts décoratifs, l'ameublement, la scénographie ou encore les emballages. Elle salarie d'ores et déjà une quinzaine de salariés dans les Hauts-de-Seine. Espero France souhaite aujourd'hui essaimer cette activité textile alto-séquanaise dans le 13e arrondissement de Paris, au sein de la manufacture circulaire située dans l'hôtel d'entreprises Berlier (local RIVP), en y occupant 120 m². Cet essaimage doit lui permettre d'accueillir huit salariés en insertion dès la fin de sa première année d'exploitation. Dans l'attente du conventionnement atelier-chantier d'insertion accordé par l'unité départementale de Paris de la DRIEETS (Ministère du Travail), Espero sollicite un soutien à l'amorçage de la Ville de Paris. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire et de l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, je vous propose d'attribuer à cette association une subvention de fonctionnement de 65 000 euros, au titre de l'exercice 2023, et de m'autoriser à signer la convention afférente.

Créé en 1984, le réseau Envie a pour mission d'accompagner des personnes éloignées de l'emploi dans des parcours d'insertion inscrits dans l'économie circulaire. Dans le cadre de sa stratégie de développement parisienne 2023-2025, la **fédération Envie** (20e), à travers son école du réemploi et de la réparation, entend intensifier la formation des Parisiennes et des Parisiens à la réparation, à la rénovation et au reconditionnement des appareils électroniques, en ouvrant ses modules de formations à des bénéficiaires autres que les salariés de la fédération, en diversifiant son offre et en aménageant ses plateaux techniques, pour un montant de 54 000€ : équipement de six box pédagogiques, acquisition de servantes et outils, de matériels informatiques, etc. Elle ambitionne ainsi de former jusqu'à 220 personnes par an en 2025. En parallèle, elle vise l'accentuation de ses actions de sensibilisation en direction des publics non captifs via le développement d'actions de prévention rattachées aux actes d'achat et de réparation en magasin et en ligne mais aussi par le biais d'un meilleur outillage pédagogique de ses actions hors les murs.

Considérant l'intérêt de ces projets au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire, je vous propose de m'autoriser à signer la convention jointe en annexe, qui prévoit l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 39 000 euros et d'une subvention d'investissement de 24 000 euros, au titre du projet « Re-fabriquons à Paris, quand le réemploi recrée de l'emploi » lauréat de l'édition 2017 du budget participatif parisien, pour l'exercice 2023.

Le Centre Espoir de la **Fondation Armée du Salut**, implanté au sein de la Cité de Refuge dans le 13e, gère un atelier-chantier d'insertion proposant des parcours sur activités diverses : couture upcycling, blanchisserie, cuisine, maintenance et nettoyage du bâtiment. Ces activités offraient début 2023 des parcours d'insertion pour 19,63 ETP. La structure sollicite le soutien de la Ville de Paris pour l'outillage de son activité de couture upcycling (trois ETP actuellement, objectif d'atteindre 4,5 ETP par redéploiement) – brodeuse numérique, machine à coudre industrielle et table de coupe –, l'achat de nouvelles machines à laver pour l'activité blanchisserie, qui travaille avec l'atelier couture pour laver le textile collecté et transformé par l'atelier (1,5 ETP actuellement, objectif d'atteindre 3,75 ETP par redéploiement) et l'achat de matériel pour l'activité traiteur/événementiel du Refugee Food Festival qui prendra place dans la cuisine de la Cité de Refuge. Ces achats représentent un investissement de plus de 81 000 euros. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire et de l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, je vous propose de m'autoriser à signer la convention en annexe, prévoyant d'attribuer à la fondation une subvention d'investissement de 47 000 euros au titre du projet lauréat du budget participatif « Re-fabriquons à Paris, quand le réemploi recrée de l'emploi », pour l'exercice 2023. Ce financement bénéficiera au développement de l'activité couture et de l'activité blanchisserie. L'activité traiteur/événementiel bénéficiera d'un autre soutien de la Ville de Paris (13 000 euros pour le Refugee Food Festival) dans le cadre de l'appel à projets Alimentation durable (délibération 2023 DAE 16, votée au Conseil de Paris de juillet 2023).

L'association **La Table des Matières** (14e), a ouvert en septembre 2016 un espace dans le 14e arrondissement (51 rue de l'Abbé Carton), dédié à la collecte, la revente, le prêt ou la location de biens culturels d'occasion (CD, livres, DVD, jeux vidéo, vinyles, etc...). Le développement de cette activité a pour objectif de favoriser l'accès à la culture pour tous, de participer à la création et au renforcement des liens sociaux et de contribuer à la réduction des déchets en donnant une seconde vie aux objets. Cette structure emploie quatre salariés et un service civique. Afin d'améliorer sa fréquentation et ses ventes de 15%, elle souhaite investir dans du mobilier extérieur durable et attractif pour un montant de 9000 euros. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire, je vous propose de soutenir cette action par une subvention d'investissement de 7 000 euros, au titre du projet « Tou's'récup » lauréat de l'édition 2017 du budget participatif parisien, pour l'exercice 2023, et de m'autoriser à signer la convention afférente.

L'association **La Textilerie** (10e), qui a ouvert en 2018 une recyclerie textile – lieu dédié à la collecte et au réemploi de vêtements ainsi qu'à la sensibilisation des Parisiens à une consommation raisonnée en matière d'habillement – dans le 10e arrondissement, a pour projet d'ouvrir un nouveau lieu de réemploi solidaire, suivant le même concept, au 105 rue Curial dans le 19e arrondissement, au sein du projet collectif du TLM, qui réunit huit acteurs de l'économie sociale et solidaire. Prévu sur 130 m², au rez-de-chaussée du bâtiment, il ouvrira ses portes début 2024 et sera composé d'un espace de collecte de dons textile, d'une boutique solidaire (habillement et mercerie) et d'un atelier couture, dans lequel seront animés des cours, des ateliers de réparation et de sensibilisation. Le projet prévoit de détourner neuf tonnes annuelles de déchets textile. Pour faire vivre ce nouveau

lieu, l'association créera trois postes salariés en 2024. Afin d'aménager et d'outiller ce nouveau local, elle sollicite le soutien de la Ville. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire et de l'emploi local, je vous propose de soutenir cette action par une subvention d'investissement de 6 000 euros, au titre du projet « Re-fabriquons à Paris, quand le réemploi recrée de l'emploi » lauréat de l'édition 2017 du budget participatif parisien, pour l'exercice 2023.

L'association **United Belleville** (11e), créée en 2022 par un collectif d'habitants du quartier de Belleville-Fontaine au Roi, porte le projet de création d'une ressourcerie généraliste dans et au bénéfice du quartier. Contraints par l'indisponibilité de locaux adaptés sur le territoire, les porteurs de projet ont décidé d'ouvrir, en guise de première brique au projet, une recyclerie de moindre envergure, spécialisée dans les articles de cuisine et de table, en septembre 2023. Prochainement implantée dans un local de 65 m² au 39bis rue de Tourtille (20e), elle prévoira d'articuler une activité de recyclerie spécialisée arts de la table (torchons, nappes, livres de cuisine, petit-électroménager de cuisine, vaisselle, etc.) avec une activité de restauration solidaire, les midis. Une buvette associative fonctionnera également les après-midis et certaines soirées et un vaste programme de sensibilisation autour de l'alimentation durable et du bien-manger sera proposé aux habitants du quartier. Le projet prévoit la collecte de six tonnes de biens par an en vue du réemploi et la création d'un emploi. Afin d'aménager le local (travaux de rénovation, acquisition de rayonnage, de mobilier, de matériels informatiques, etc.), de créer un site internet et d'acquérir un vélo-cargo et une cuisine professionnelle, l'association sollicite le soutien de la Ville pour ces investissements dont le montant s'élève à 64 000 euros.

Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire et du plan alimentation durable de la Ville de Paris, je vous propose de m'autoriser à signer la convention jointe en annexe, qui prévoit l'attribution d'une subvention d'investissement de 51 000 euros au titre du projet « Re-fabriquons à Paris, quand le réemploi recrée de l'emploi » lauréat de l'édition 2017 du budget participatif parisien, pour l'exercice 2023.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris